



Vol de carte bancaire par sa famille

Par **gwen85**, le **08/11/2016** à **21:57**

Bonjour,

Voila donc je suis partie en Angleterre depuis septembre et pour eviter de perdre ma carte bancaire, je l'avait laissee chez ma mere, sauf que cette semaine j'ai souhaiter avoir les informations de ma carte dans le but de faire un achat en ligne et ma mere a refuse de me les donne. De plus, elle refuse de me la restituer et elle me menace de la rendre a ma banque. Quel sont les recours envisageables ? A-t-elle l'autorisation de rendre ma carte a la banque sans mon consentement sachant qu'elle n'a pas procuration sur mon compte.

Merci

Par **morobar**, le **09/11/2016** à **08:36**

Bonjour,

Il n' a pas de vol pénalement répréhensible entre votre mère et vous.

Inutile donc de porter plainte, même si la carte avait été utilisée.

[citation]A-t-elle l'autorisation de rendre ma carte a la banque sans mon consentement
[/citation]

Oui, elle l'a retrouvé par inadvertance, et il parait le bon sens même de la restituer à l'établissement teneur du compte en cas d'hésitation.